

2.3 % de la population luxembourgeoise sont originaires d'un pays européen non UE-28

Au 1^{er} janvier 2020, parmi les 626 108 habitants, 14 351 personnes, soit 2.3% de la population et 4.8% de la population étrangère, ont la nationalité d'un pays européen ne faisant pas partie de l'UE-28.¹ Après la publication sur les résidents provenant de l'Union européenne (UE-28) parue en 2019, le STATEC vous présente les statistiques démographiques marquantes sur les ressortissants des autres pays du continent européen.

La part des personnes issues d'un des pays européens hors UE-28, parmi la population, était relativement faible jusque dans les années quatre-vingt-dix (autour de 1%). Suite à la diversification des migrations, cette part atteint les 2.8% en 2001 et 2.7% en 2011.

Afin de pouvoir évaluer ces statistiques au cours du temps, les États-membres qui se sont rajoutés à l'UE durant la période d'observation (p.ex. Croatie en 2013) sont considérés comme s'ils faisaient partie de l'UE tout au long de l'analyse (concept de l'UE à composition fixe au cours du temps). Par pays européens ne faisant pas partie de l'UE-28, on entend l'ensemble des États (ou principautés) souverain(e)s qui se situent en tout ou en partie sur le continent européen. Tous les pays de l'Europe du sud-est (Balkans), les pays EFTA² (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse), la Russie, la Turquie (faisant également partie des pays candidats reconnus pour l'adhésion à l'UE) sont pris en compte. De plus, la Yougoslavie, l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS) et la Communauté d'États de la Serbie-et-Monténégro sont comptées dans cette publication, bien qu'il s'agit d'États qui n'existent plus sous cette forme. Au Luxembourg, comme dans d'autres pays, il y a toutefois des personnes qui possèdent la nationalité de ces anciens États. Ceci s'explique par le fait que, au moment de leur enregistrement dans une commune luxembourgeoise, les personnes ont indiqué la nationalité yougoslave, serbo-monténégrine ou de l'URSS. Depuis lors, une mise à jour de cette nationalité n'a pas été communiquée par ces personnes.

Il est étonnant de constater que parmi les 14 351 Européens non issus de l'UE-28, les femmes (7 691, 53.6%) sont plus nombreuses que les hommes (6 660, 46.4%) alors que pour l'ensemble de la population vivant au Luxembourg, cette proportion est d'environ 50/50 et que les hommes sont légèrement surreprésentés parmi les étrangers (52%).

Les Monténégrins de loin la plus grande communauté européenne hors UE-28

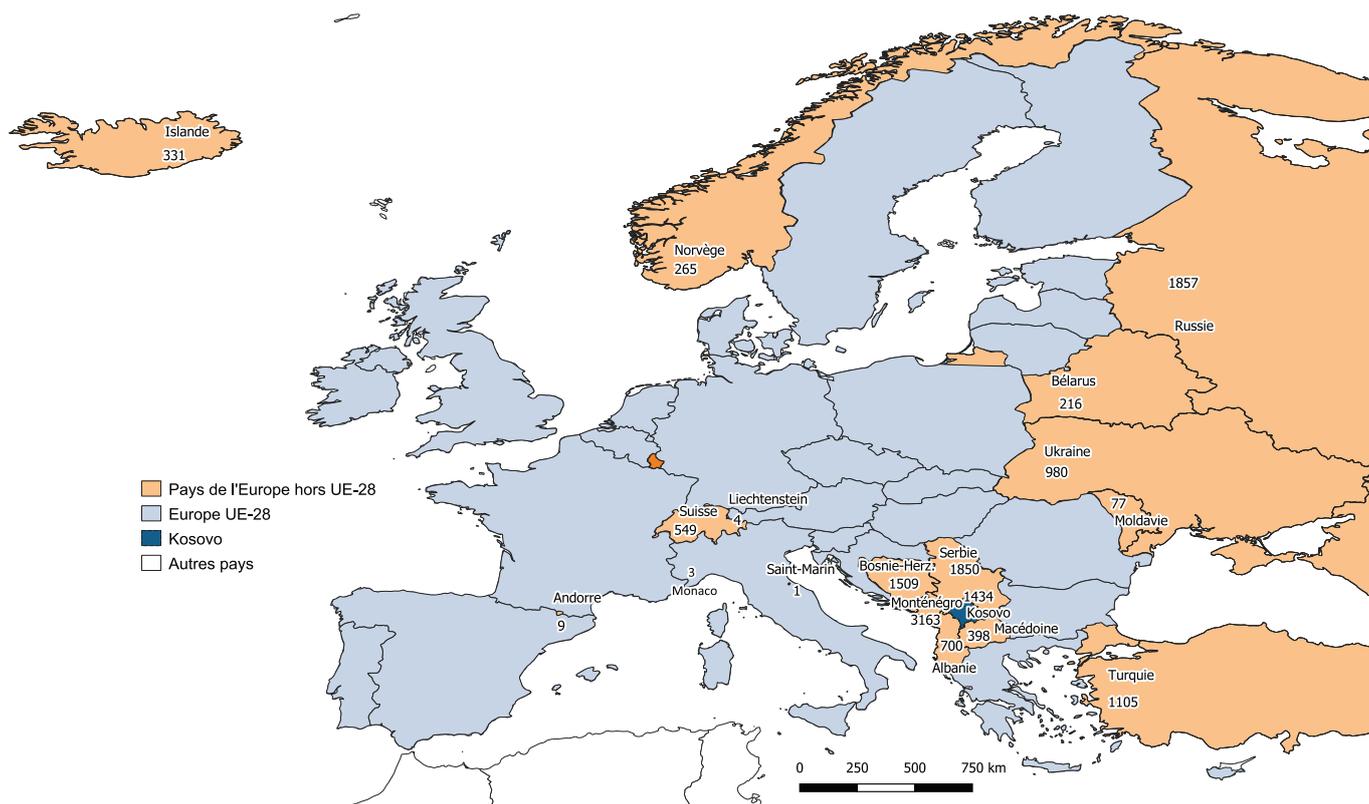
Les 14 351 européens non issus de l'UE peuvent être répartis en 21 nationalités différentes, y compris les anciennes nationalités de l'URSS, de la Yougoslavie et de la Communauté d'États de Serbie-et-Monténégro. Bien que ces trois États n'existent plus, il reste une personne qui possède la nationalité de l'URSS, 16 personnes celle de la Serbie-et-Monténégro et même 26 personnes celles de la Yougoslavie. Avec 3 163 personnes, la République du Monténégro constitue de loin la plus grande communauté (22.0% des Européens hors UE). Ensuite viennent la Russie (1 857, 12.9%), la République de Serbie (1 850 personnes, 12.9%), la Bosnie-Herzégovine (1 509, 10.5%), le Kosovo (1 291, 9.0%) et la Turquie (1 105, 7.7%).

La plupart des ressortissants européens non-UE proviennent donc de l'Europe de l'est et du sud-est. Les pays EFTA par contre comptent beaucoup moins de personnes au Luxembourg : la Suisse (549 ressortissants, 3.8%), l'Islande (331, 2.3%) et le Norvège (265, 1.8%).

Sans surprise, les ressortissants provenant d'un des États ou Principautés de très petite taille sont les moins nombreux : Saint-Marin (1), Monaco (3), Liechtenstein (4) et Andorre (9).

1 Le projet d'accord de retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne n'étant signé que le 24 janvier 2020 et ratifié le 29 janvier 2020, les Britanniques sont considérés comme faisant encore partie de l'UE-28 dans cette présente publication.

2 European Free Trade Association (Association européenne de libre-échange (AELE), en français)



Source : STATEC, CTIE

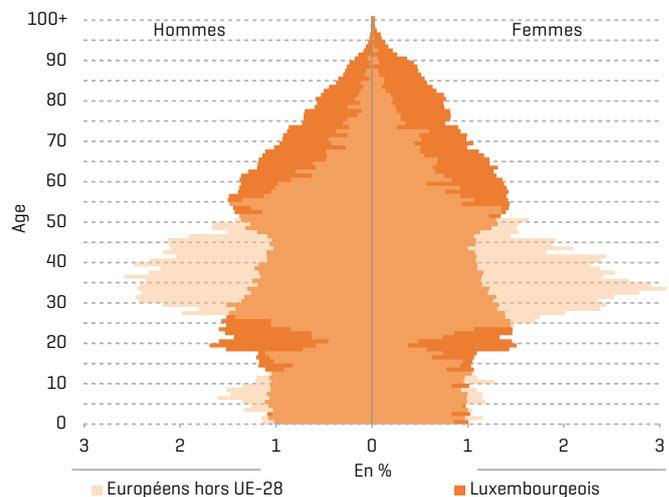
Les ressortissants de l'Europe non UE-28 sont plus jeunes que les Luxembourgeois

Au 1^{er} janvier 2020, l'âge moyen de la population au Luxembourg est de 39.5 ans : 40.3 ans pour les femmes et de 38.8 ans pour les hommes. Les Luxembourgeois sont en moyenne légèrement plus âgés que les Européens non UE-28. L'âge moyen des femmes luxembourgeoises est de 42.6 ans contre 36.1 ans pour les femmes européennes hors UE-28 [et 37.6 ans pour l'ensemble des femmes étrangères]. L'âge moyen des hommes luxembourgeois s'élève à 40.1 ans contre 34.9 ans pour les hommes de l'Europe non UE-28 [et 37.4 ans pour l'ensemble des hommes étrangers].

En superposant la pyramide des âges des ressortissants de l'Europe hors UE-28 et des Luxembourgeois, on observe que les Européens hors UE-28 (surtout les hommes) sont surreprésentés aux jeunes âges (jusqu'à 12 ans) ainsi qu'aux âges compris entre 25 et 50 ans. Les résidents européens (hors UE-28) sont par contre sous-représentés par rapport à la population luxembourgeoise en ce qui concerne les adolescents, les jeunes adultes, ainsi que les personnes âgées de 50 ans et plus.

Il y a donc une surreprésentation des adultes européens en âge de travailler qui s'installent au Luxembourg et qui sont très souvent accompagnés par leurs jeunes enfants. Les adolescents et les jeunes adultes sont par contre sous-représentés.

GRAPHIQUE 1 : LES RESSORTISSANTS DE L'EUROPE NON UE-28 SONT PLUS JEUNES QUE LES LUXEMBOURGEOIS



Source : STATEC, CTIE

La part des personnes européennes hors UE-28 de moins de 15 ans (16.8%) est sensiblement plus élevée que celle des Luxembourgeois (15.5%). La part des personnes européennes hors UE-28 âgées entre 15 et 64 ans (76.5%), quant à elle, dépasse largement, celle des Luxembourgeois (64.9%).

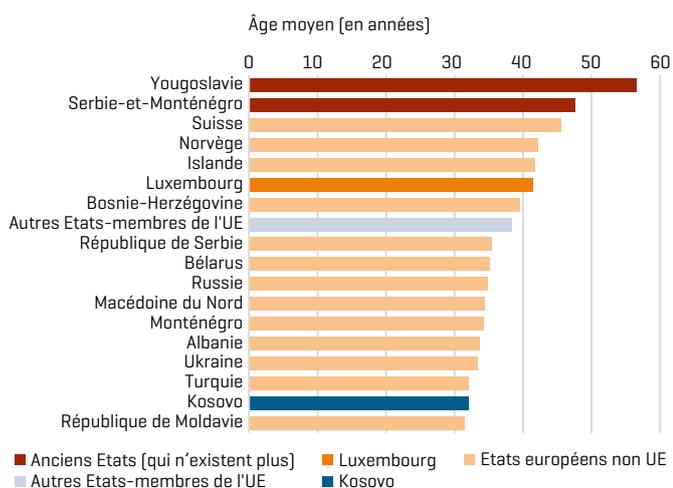
³ Le Kosovo est représenté en bleu parce qu'il s'agit d'un pays non reconnu par l'entièreté des pays de l'ONU et de l'Union européenne.

Concernant le groupe d'âge de 65 ans et plus, les Luxembourgeois (19.5%) sont, en parts relatives, beaucoup plus nombreux que leurs concitoyens européens n'émanant pas de l'Europe des 28 (6.7%).

Les Turcs et Kosovars sont les plus jeunes, les Yougoslaves⁴ et les Serbo-Monténégrins⁵ de loin les plus âgés

De fortes différences en termes d'âge moyen peuvent être observées entre les différentes communautés européennes.

GRAPHIQUE 2 : DIFFÉRENCES D'ÂGES IMPORTANTES ENTRE LES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES



Source : STATEC, CTIE

En tenant uniquement compte des communautés de plus de 10 personnes, l'âge moyen total varie entre 31.4 ans pour les ressortissants de la République de Moldavie à 56.5 ans pour les ressortissants de l'ancien État de la Yougoslavie. Après les Moldaves, ce sont les Kosovars et Turcs (32.1 ans), ainsi que les Ukrainiens (33.4) qui présentent les âges moyens les plus bas. A l'autre bout de l'échelle, on retrouve encore les Serbo-Monténégrins (47.6 ans), les Suisses (45.6) et les Norvégiens (42.2).

Ce sont donc les ressortissants des pays EFTA (Suisse, Norvège et Islande) et des anciens États de la Yougoslavie et de la Serbie-et-Monténégro qui connaissent des âges moyens supérieurs à celui des Luxembourgeois (41.4 ans). Les bouleversements politiques et les conflits en Yougoslavie au début des années 1990 étaient à l'origine d'une vague d'immigration en provenance de ces pays. L'âge élevé des personnes possédant toujours la nationalité yougoslave ou serbo-monténégrine est donc peu surprenante.

4 Personnes ayant indiqué au moment de leur enregistrement dans une commune luxembourgeoise la nationalité yougoslave. Une mise à jour de cette nationalité n'a pas été communiquée par ces personnes.
5 Idem que pour les Yougoslaves.

Les femmes ayant une nationalité européenne en dehors de l'UE ont dans la plupart des cas un âge moyen plus élevé que celui des hommes. La même tendance peut être observée pour la population de nationalité luxembourgeoise, alors que l'inverse est vrai pour la population composée des autres États membres de l'UE.

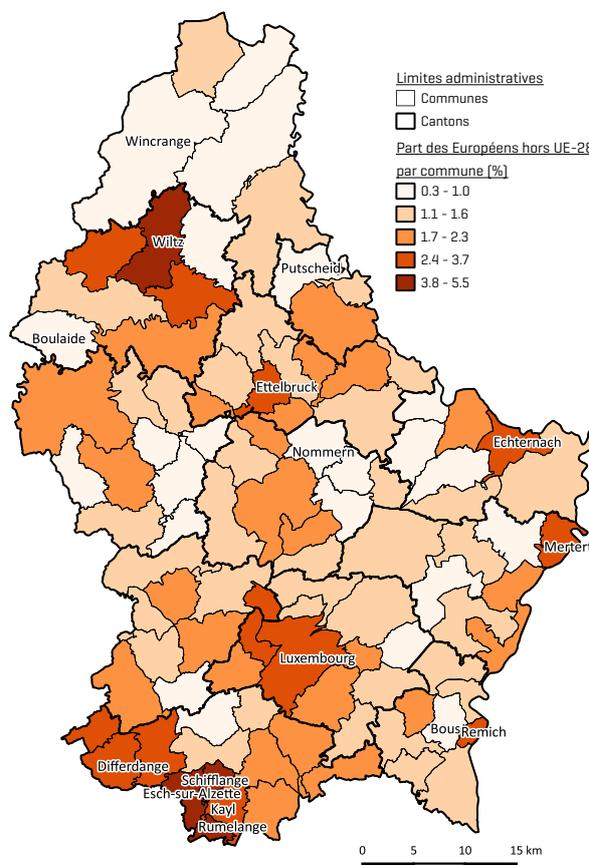
Parmi les communautés étrangères européennes présentant plus de 10 personnes, seuls les hommes de la Turquie, du Kosovo, de la Norvège, de l'Islande et de la Serbie-et-Monténégro sont en moyenne plus âgés que les femmes de ces communautés respectives.

La plus forte concentration d'Européens hors UE-28 à Wiltz et dans l'ancien bassin minier

Bien que les Européens non issus des États membres de l'Union européenne ne constituent qu'une petite communauté étrangère au Luxembourg (2.3%), leur présence diffère fortement d'une commune à l'autre. Au 1^{er} janvier 2020, leur part varie entre 0.3 % à Nommern et 5.5 % à Wiltz.

Après Wiltz, ils se concentrent surtout, en parts relatives, dans plusieurs communes de l'ancien bassin minier au sud et sud-ouest du Luxembourg : Rumelange (4.8%), Schiffflange (4.3%), Esch-sur-Alzette (4.0%), Kayl (3.7%) et Differdange (3.1%).

CARTE 2 : PART DES EUROPÉENS (HORS UE-28) DANS LA POPULATION COMMUNALE AU 1^{ER} JANVIER 2020



Source : ACT, STATEC, CTIE

Ils sont également nombreux dans quelques communes de l'agglomération de la Ville de Luxembourg, comme Strassen (3.1%), Luxembourg (2.9%) et Kopstal (2.5%), et dans plusieurs villes de plus petite taille comme Ettelbruck (3.3%), Merttert (2.9%), Remich et Echternach (2.6%).

Les parts les plus faibles quant à elles s'observent surtout dans les communes rurales du pays. Après Nommern, ce sont les communes de Boulaide (0.4%), Bous (0.5%), Wincrange (0.5%) et Putscheid (0.6%) qui connaissent les proportions les moins élevées.

321 naissances et 37 décès

En 2019, 6 230 bébés ont vu le jour au Luxembourg, 321 d'entre eux (5.2%) ont une mère possédant la nationalité d'un des États européens ne faisant pas partie de l'UE. Les mères monténégrines sont en tête avec 61 naissances, puis viennent les mères serbes (54), russes (49) et kosovares (33). Par contre, uniquement 149 nouveau-nés ont une nationalité d'un des pays hors de l'Union européenne. Les bébés monténégrins sont les plus nombreux (38), suivis des bébés kosovars (24) et turcs (20). Parmi les bébés dont la mère possède la nationalité d'un des États européens en dehors de l'UE, 111 en ont la nationalité luxembourgeoise alors que 64 en ont la nationalité d'un État de l'UE-28.

Concernant les 4 283 résidents qui sont décédés en 2019, seulement 37, soit 0.9%, étaient originaires d'un pays européen hors UE-28.

Les flux migratoires des Russes, Turcs et Ukrainiens sont les plus élevés

Parmi les 26 668 personnes qui ont immigré vers le Luxembourg en 2019, 1 505 personnes, soit 5.6%, peuvent être associés aux ressortissants des États européens ne faisant pas partie de l'UE-28. Concernant les flux vers l'étranger, 468 émigrations sur 15 593 (soit 3.0%) sont dues aux Européens non issus de l'UE. Leur solde migratoire, c'est-à-dire la différence entre les arrivées et les départs, était donc de +1 037 en 2019.

En comparaison avec les flux migratoires des ressortissants de l'UE-28 (69.6 % des immigrations et 84.5 % des émigrations totales) et des ressortissants des autres pays du monde (24.8 % respectivement 12.5 %), ceux des ressortissants des autres États européens ne représentent qu'une faible partie de la migration totale du Luxembourg.

Les Turcs (291), les Russes (270) et les Ukrainiens (161) ont connu le plus grand nombre d'immigrants en 2019. Ce sont également les Turcs (94) et les Russes (72) qui totalisent le plus d'émigrants. En troisième position viennent les Suisses avec 45 émigrants.

En 2019, le solde migratoire était positif pour la majorité des communautés européennes hors de l'UE-28, sauf pour les Islandais (-24) et les Liechtensteinois (-1), alors que celui des Yougoslaves et des Serbo-Monténégrins était de 0. Les Russes connaissaient le solde migratoire le plus élevé (+198), suivis de près par les Turcs (+197). Ensuite viennent les Ukrainiens (+121), les Bosniens (+118) et les Albanais (+110).

6 453 personnes luxembourgeoises possèdent également une autre nationalité européenne (non UE-28)

Au 1^{er} janvier 2020, 329 643 personnes sont comptées comme Luxembourgeoises. Parmi elles, 47 006 possèdent encore au moins une deuxième nationalité, dont 13.7% proviennent d'un pays européen en dehors de l'UE. Ainsi, 6 453 personnes sont comptées comme Luxembourgeoises alors qu'elles possèdent également la nationalité d'un pays européen ne figurant pas dans l'UE.

Les Luxembourgeois ayant également la nationalité monténégrine arrivent en tête avec 2 090 personnes. Ensuite viennent les nationalités bosnienne (1 201), serbe (925), kosovare (673) et russe (425). À l'autre bout de l'échelle, on retrouve les Liechtensteinois (2), les Moldaves (17) et les Norvégiens (18).

En plus de ces personnes, il y en a 739 qui ont été comptées comme ressortissants de l'UE-28 alors qu'elles possédaient également la nationalité d'un autre État européen non UE-28 comme seconde ou troisième nationalité. Ainsi, 173 personnes possédant également la nationalité suisse ont été comptées comme Européens de l'UE-28. Ensuite viennent les nationalités russe (138), moldave (52), serbe (51), turque (48) et ukrainienne (46).

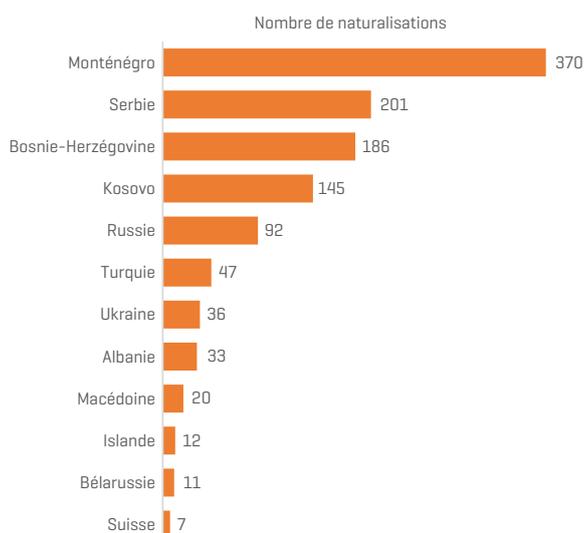
Au total, il y a donc 7 192 personnes qui sont comptées comme luxembourgeoises ou comme ressortissants d'un autre État-membre de l'UE-28 alors qu'elles possédaient également la nationalité d'un autre État européen.

1 160 naturalisations

En 2019, 11 451 personnes ont acquis la nationalité luxembourgeoise par naturalisation. Seulement 49.4% des naturalisations sont dues aux résidents (5 657 personnes). En effet, de plus en plus de naturalisations sont réalisées par des personnes ne résidant pas au Luxembourg mais surtout dans les pays limitrophes.

Parmi les naturalisations des résidents, 3 660 (64.7%) peuvent être associées aux personnes ayant une nationalité de l'Union européenne, tandis que 1 160 naturalisations (20.5%) sont dues aux autres résidents européens.

GRAPHIQUE 3 : LE MONTÉNÉGRO ARRIVE EN TÊTE



Source : STATEC, Ministère de la justice

Parmi les dix nationalités ayant le plus demandées et obtenues la nationalité luxembourgeoise en 2019, trois émanent de pays européens n'appartenant pas à l'UE-28 : les Monténégrins avec 370 naturalisations, suivis des Serbes (201), et des Bosniens (186).

Conséquence du Brexit

Suite au retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, les Britanniques figureront dans les futures statistiques des résidents de nationalité européenne hors UE.

Si les personnes de nationalité anglaise (5 317 au 1er janvier 2020) avaient été comptées comme hors UE, 4 685 d'entre elles auraient gardé la nationalité anglaise comme nationalité principale tandis que 632 personnes auraient une autre nationalité (non britannique) comme nationalité principale (car elles possèdent au moins une seconde nationalité qui primera).

Selon les règles prescrites par EUROSTAT pour assigner la nationalité principale, la population européenne hors UE augmenterait donc de 4 685 personnes. A ce nombre pourrait s'ajouter une partie des 632 personnes qui, après changement de leur nationalité principale, garderaient une nationalité européenne hors UE comme première nationalité. Par contre, les personnes qui auront une nationalité de l'UE ou une nationalité d'un État non européen comme nouvelle nationalité principale ne seront pas comptées comme Européens hors UE.

Méthodologie concernant la nationalité principale

Une personne ayant une citoyenneté double ou multiple est classée dans un seul pays de citoyenneté, à déterminer dans l'ordre hiérarchique suivant : (1) nationalité luxembourgeoise ou (2) si la personne n'est pas luxembourgeoise : autre État membre de l'Union européenne ou (3) si la personne n'a pas la citoyenneté d'un autre État membre de l'Union européenne : autre pays hors de l'Union européenne. Lorsqu'une personne possède la citoyenneté de deux pays faisant partie de l'Union européenne ou de deux pays ne faisant pas partie de l'Union européenne, mais qu'aucun n'est le pays déclarant, le STATEC prend en compte le pays de naissance. Si le pays de naissance correspond à une des nationalités, c'est cette nationalité qui est prise en compte. Dans le cas contraire, la première nationalité déclarée est prise en compte.

Cette publication n'engage que le STATEC.

Contact:

Charlie Klein

(+352) 352-247-84276

charlie.klein@statec.etat.lu

François Peltier

(+352) 352-247-84397

francois.peltier@statec.etat.lu

info@statec.etat.lu

www.statistiques.lu

ISSN 2304-7135